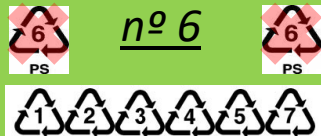


# CORBEILLE TRI-SOURCE

## CONTENANTS ET EMBALLAGES RECYCLABLE

À transvider  
dans les centres de tri des corridors  
section  
**RECYCLAGE :**  
plastique, verre,  
métal, carton de  
lait, de jus et  
verre à café

Pas de plastique



## PAPIER, CARTON ET JOURNAL non souillé

### À transvider :

- dans les centres de tri des corridors section PAPIER/CARTON
- dans les bacs roulants (bac bleu = papier, bac vert = carton)

Pas de mouchoir, papier à mains ou verre à café

## DÉCHET Seulement



**Collectés** une fois  
par semaine par  
l'équipe  
d'entretien.

Déposez vos résidus  
alimentaires dans la  
poubelle du corridor afin  
d'éviter la prolifération  
d'odeurs et de mouches à  
fruits dans votre bureau.

Pas de matière  
recyclable

# Des petits gestes qui font la différence

- Traiter les résidus selon le principe hiérarchique des 3RV-E : Réduire, Réutiliser, Récupérer pour recycler, Valoriser et Éliminer.
- Placer les résidus organiques dans les bacs à compost installés dans la salle à manger de la cafétéria.
- Choisir une tasse réutilisable pour savourer votre boisson chaude ou froide préférée.
- Mettre le sucre et le lait dans votre tasse avant de verser le café pour éviter d'utiliser des bâtonnets/pâtes.
- Imprimer en mode recto-verso. Utiliser le verso des feuilles avant de les déposer dans un bac de récupération.
- Éviter le gaspillage des serviettes à main jetables en ne prenant que le nombre suffisant au besoin.
- Remplir d'eau une bouteille réutilisable pour une consommation plus responsable des ressources naturelles.
- Utiliser des contenants réutilisables pour vos lunchs écologiques et opter pour l'achat initial de gros formats afin de produire moins de déchets.
- Utiliser de la vaisselle réutilisable. Ramener la vaisselle réutilisable de la cafétéria après usage!
- Jeter les restes de liquide et mettre les restes de nourriture dans les bacs à compost avant de mettre les contenants à la récupération.
- Prendre le temps de lire les indications sur les centres de tri avant d'y déposer des matières résiduelles, afin d'éviter la contamination.  
Ex. : un gobelet jetable ne se place pas dans le contenant de papier ni compost!
- Privilégier l'achat local afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre lié au transport et de créer de l'emploi au Québec. Acheter des produits certifiés équitables ou biologiques.

**Pour toute question relative à la gestion des matières résiduelles, communiquez avec le Bureau de développement durable au poste 7423 ou venez nous visiter au local B-236**